

c. La part du marché américain détenue par le Canada diminue

1. La part du marché américain détenue par le Canada s'est accrue au début des années 1980 pour atteindre un sommet de 32,8 p. 100 en 1985, mais elle a diminué considérablement depuis, tombant à 26,8 p. 100 en 1990 et à 26,1 p. 100 pour le premier trimestre de 1991. Rien n'indique que cette tendance ne se maintiendra pas dans un proche avenir.
2. La part du marché américain détenue par le Canada a atteint son plus bas niveau en 13 ans.
3. Depuis la signature du Mémorandum, les exportations canadiennes aux États-Unis ont diminué de plus de 2,5 milliards de pieds-planches.
4. La hausse du dollar canadien ainsi que l'augmentation des coûts imposés à l'industrie canadienne ont eu pour effet d'accroître sensiblement la compétitivité des producteurs américains de bois d'oeuvre par rapport aux producteurs canadiens.